

RELEVE.ca

POUR INFORMATION

FORUM

SOURCE : LA PRESSE MONTRÉAL JEUDI 10 MAI 2007

Un gouffre!

Nous allons vers un déficit de 54 milliards en 2051, même en se basant sur une projection optimiste des finances publiques du Québec

Le texte suivant est cosigné par Luc Godbout, Matthieu Arseneau et Suzie St-Cerny, de l'Université de Sherbrooke, et Pierre Fortin, de l'Université du Québec à Montréal. Il s'agit d'un résumé des propos que tiennent les auteurs dans leur livre intitulé Oser choisir maintenant, qui sera lancé aujourd'hui aux Presses de l'Université Laval.

Le choc démographique, c'est maintenant. 2007 est l'année où la première vague des baby-boomers du Québec va souffler ses 60 chandelles. D'ici 25 ans, la population de 65 ans ou plus comptera un million de personnes de plus; celle des 15-64 ans, 500 000 en moins. Même si le vieillissement de la population est une tendance mondiale, il se produira si rapidement au Québec que, dans 50 ans, la population du Québec sera parmi les plus vieilles du monde. Augmentez les taux de natalité et d'immigration comme vous voulez, ces tendances fortes sont déjà inscrites dans les nombres.

Avec moins de bras au travail, la croissance économique et, par conséquent, les revenus de l'État vont ralentir. Avec deux fois plus d'ainés, la pression sur le secteur de la santé et des services sociaux va être énorme. Dans les années à venir, le budget du Québec, déjà difficile à boucler à l'heure actuelle, va être soumis à un stress majeur et persistant.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

D'ici 25 ans, la population de 65 ans ou plus comptera un million de personnes de plus.





Pour y voir clair, nous avons construit une projection de la croissance économique et des finances publiques du Québec jusqu'en 2051. Afin d'éviter les scénarios de catastrophe, nous avons retenu des hypothèses plutôt optimistes sur l'avenir. Nous avons supposé que la production par heure travaillée au Québec va s'accélérer; que les heures travaillées par personne employée vont cesser de diminuer; que les taux d'emploi vont continuer à augmenter dans tous les groupes d'âge; que les revenus gouvernementaux tirés de la fiscalité des régimes de retraite (REER et RPA) vont s'accroître; que le coût des soins de santé va progresser moins vite qu'au cours de la dernière décennie; que d'importantes économies seront réalisées en éducation et en services de garde; que les investissements gouvernementaux vont demeurer stables malgré les besoins criants.

Croissance économique

Malgré tout cela, on ne peut éviter de conclure que la croissance économique va ralentir de façon marquée au Québec – de 2,1 % par année de 1989 à 2006 à 1,2 % après 2011. Notre projection « plutôt optimiste » du budget du Québec jusqu'en 2051 voit le poids des dépenses de santé grimper continuellement et toutes les autres dépenses perdre de l'importance dans le budget. Des déficits budgétaires commencent à apparaître à partir de 2013 et deviennent de plus en plus importants avec le temps. Ils atteignent 17 milliards de dollars en 2031 et 54 milliards en 2051.

Comment résoudre cette impasse budgétaire croissante? Le gouvernement du Québec doit chercher simultanément à diminuer la facture et à absorber le choc financier.

Il y aurait trois façons pour le gouvernement d'absorber le choc financier: en s'endettant, en coupant les services publics ou en augmentant les impôts, taxes et tarifs. La première des trois options, celle de l'endettement, consisterait à emprunter chaque année l'argent qui manque pour financer le déficit. Cette option est impossible à envisager. La dette totale emprunterait une trajectoire explosive, passant de 125 milliards

en 2007 à 2200 milliards (185 % du revenu intérieur) en 2051. Le gouvernement du Québec serait obligé de déclarer faillite avant d'arriver à ce point. La deuxième option verrait le gouvernement couper les services publics chaque année afin d'atteindre l'équilibre budgétaire. Elle serait invivable. Considérant les dépenses de santé et d'éducation incompressibles, il faudrait amputer les autres services publics d'un pourcentage qui passerait de 14 % en 2021 à 69 % en 2051. La troisième option consisterait à combler l'impasse budgétaire annuelle en augmentant les impôts. Ce serait impensable. La hausse des impôts, taxes et tarifs qui serait requise serait de 5 % en 2021, mais grimperait à 25 % en 2051. Toutes ces options seraient caracté-

Il faut dès aujourd'hui augmenter les impôts, taxes et tarifs d'un pourcentage uniforme et constant du PIB jusqu'en 2051, afin de créer une espèce de « caisse démographique » qui équivaldrait à un Fonds des générations réversible.

térisées par une profonde iniquité inter-générationnelle. Elles épargneraient les générations actuelles et frapperaient de plus en plus lourdement les générations futures.

Il y a moyen d'empêcher une telle iniquité en augmentant dès aujourd'hui les impôts, taxes et tarifs d'un pourcentage uniforme et constant du PIB jusqu'en 2051, afin de créer une espèce de « caisse démographique » qui équivaldrait à un Fonds des générations réversible. Dans les premières années, les recettes seraient mises de côté afin de bâtir un fonds. Plus tard, le montant accumulé serait décaissé au profit des générations

futures. Sans coupes de services publics et sans diminution de la facture, c'est à 4,5 milliards de dollars en 2007 qu'il faudrait fixer la hausse de recettes permettant de lisser ainsi le fardeau fiscal entre les générations. La grande question qui se pose est donc de savoir si les générations actuelles accepteraient de se serrer ainsi la ceinture afin de protéger le bien-être de leurs descendants.

Facture démographique

Compte tenu de l'ampleur de la hausse des recettes nécessaire, du fardeau fiscal et du niveau d'endettement actuels des Québécois, il va de soi que la réaction du gouvernement ne serait pas complète s'il ne cherchait pas à diminuer au préalable la facture démographique. Des moyens: promouvoir la natalité et l'immigration; encourager la croissance de la productivité en poussant sur l'investissement; s'assurer que les régimes de retraite et la fiscalité n'encouragent pas indûment les retraites hâtives; poursuivre une gestion serrée des dépenses gouvernementales en réorganisant la santé; accroître les recettes gouvernementales en combattant l'évasion et les paradis fiscaux, en réglant l'épineuse question du déséquilibre fiscal et en tarifant mieux les services publics.

Notre défi collectif consiste à introduire un principe d'équité entre les générations. Ce qu'il faut rechercher, c'est le développement durable des services publics: assurer le bien-être des générations d'aujourd'hui sans compromettre celui des générations de demain. Or, nous sommes d'avis que, dans l'état actuel des choses, le gouvernement du Québec n'est pas en mesure de garantir l'application du principe d'équité entre les générations. Nous avons deux convictions: que des solutions existent, et que nous pouvons réussir si nous y mettons le paquet. Mais le temps presse: il y a un coût important à tarder à agir comme à ne pas agir.